



FEDERATION FRANCAISE DE TIR

Ligue Régionale de Tir de Provence

Comité Départemental de Tir Sportif de Vaucluse

Chez Monsieur Gilles BOURDOT
880 route d'Ansouis
84530 VILLELAURE
04.90.09.80.62
gilles.bourdot@orange.fr

E-Mail : cdtsv@cdtsv.com

Site internet <http://www.cdtsv.com>

RAPPORT MORAL 2011

Mesdames Messieurs c'est encore avec un grand plaisir que je vous accueille dans cette Maison Départementale des Sports.

Avant de vous présenter le rapport moral, il nous faut rendre hommage à une grande figure du tir qui nous a quittés dernièrement. Il s'agit de Roger SENATORE qui beaucoup œuvré au sein de la région et notamment pour l'Arme Ancienne. Au nom du CDTSV, j'adresse à sa famille et à ses proches toutes nos condoléances. Je vous demande, pour honorer sa mémoire et lui rendre l'hommage qui lui est dû, d'observer une minute de silence.

Je remercie tous les présidents des Clubs ou leurs représentants pour leur présence. Cette assemblée générale est l'occasion de rencontres et d'échanges entre tous les clubs du département et le CDTSV.

Sans faire un long discours, je vais rappeler les missions essentielles du comité.

La Gestion Sportive Nationale nous impose l'organisation des épreuves de sélection départementale dans toutes les disciplines. C'est la notre mission essentielle. La saison 2010/2011 s'est déroulée selon les directives des activités sportives prévisionnelles et comme à l'habitude cette saison nous aura apporté sont lot de champions.

Les responsables des différentes commissions vont vous présenter le bilan de la saison passée pour l'ISSF, les Armes, le Tir Sportif de Vitesse, le Tir aux Armes Réglementaires et les Ecoles de Tir.

Comme à notre habitude nous récompenserons les lauréats de nos Ecoles de Tir lors de la remise des trophées à la suite de cette AG.

L'autre mission du CDTSV est de maintenir la motivation de tous les bénévoles œuvrant dans les associations. La bonne image et la promotion de notre sport passe par la qualité de l'accueil qui est fait dans tous les clubs. La présence et l'action d'animateurs et d'initiateurs au sein de chaque association est indispensable pour la bonne formation des nouveaux adhérents, surtout des jeunes. De même pour assurer le bon déroulement de nos championnats, nous avons le plaisir, cette saison, de pouvoir compter sur la présence de nouveaux arbitres départementaux qui vont nous aider grandement dans cette tâche.

Je conviens que nous assumons tous une vie très chargée en occupations diverses, familiales ou privée, c'est pourquoi compte tenu de la faible participation de nos membres au sein du bureau, les autres missions que pourrait assurer le CDTSV ne seront pas jugées prioritaires.

Je le maintiens, le CDTSV n'a pas vocation à distribuer des subventions. Nous n'apporterons, dans la mesure de nos moyens, qu'une aide matérielle en priorité aux Ecoles de Tir qui accueillent et forment nos jeunes espoirs.

Nous allons achever le cycle de distribution de consommables qui arrive à sa 3^e année. Les clubs concernés doivent, au plus tôt, nous faire part de leur besoin matériel (munitions, cibles ou autre), nous ferons notre possible pour satisfaire leurs besoins. Nous relancerons, si vous le souhaitez un nouveau cycle sur le même principe pour les prochaines saisons.

Malgré le frein mis par les organismes départementaux, régionaux ou ministériels sur la distribution des subventions, je vous invite à établir des dossiers de demande de subvention vers ces organismes. Parmi les projets d'investissement pour l'amélioration de vos installations ou de votre matériel, j'attire votre attention sur une démarche qui nous sera très certainement imposée dans les années à venir, il s'agit de la dépollution de nos buttes de tir et la récupération des projectiles. Nous devons dès à présent nous en préoccuper et présenter des projets « subventionnables » dans ce sens. J'incite tous les clubs qui œuvreront sur cet objectif à nous faire part de leurs résultats et de leur expérience afin que le plus grand nombre en profite.

Après une longue gestation, la FFTir a mis en place l'application ITAC pour la gestion informatisée de nos licences. Il convient que tous les clubs s'équipent en informatique ou désignent, au sein de leur bureau un délégué chargé de la gestion des licences. La gestion « papier » disparaîtra au profit du mode « AL », certainement pour la prochaine saison.

Le CDTSV reconduit son projet de politique sportive des activités pour la saison 2011/2012, afin de montrer son attachement au développement de notre pratique et à la promotion du tir sportif.

L'attribution de plombs 4,5mm aux Ecoles de Tir a été mise en œuvre et se poursuivra sur la prochaine saison.

En résumé, les objectifs prioritaires et les missions principales au niveau du département seront reconduits pour cette saison.

- L'organisation des épreuves départementales de la Gestion Sportive
- L'aide des clubs pour l'initiation, la formation et le perfectionnement des jeunes
- La formation des cadres (animateurs, initiateurs, entraîneurs et dirigeants).
- Organisation du Critérium Armes Longues.

Pour finir, j'adresse un grand merci et tous mes encouragements à vous toutes et à vous tous qui œuvrez pour la promotion du Tir Sportif.

Nos remerciements aux clubs du Tir Sportif Aptésien, de la Société Avignonnaise de Tir et de Li Pétardié Sautareu pour leur accueil, sans eux nos championnats ne pourraient avoir lieu.

Soyez assurés du dévouement du CDTSV à votre égard.

Je vous remercie de votre attention.

Le Président du CDTSV
Gilles BOURDOT